



La caissiere a oublié de compter les 2 fromages

Par **clara**, le **16/11/2011** à **19:35**

Bonjour,

J'ai fait mes courses à Leclerc en famille (2 enfants de bas âge et mon conjoint), en passant à la caisse j'ai mis en avant ma commande car je bénéficiait des remises en bons d'achat sur la carte leclerc et la caissière a fait un sous total car elle ne pouvait pas me faire les remises direct en caisse, elle nous a dit d'aller à la caisse centrale pour les bons d'achat sur la carte. Je suis partie avec le caddie et mon ticket de caisse et là en arrivant la personne prend mon ticket de caisse et voit que la caissière a oublié mon compter un fromage à place de deux, elle me pose la question je réponds que oui j'ai bien deux fromage je suis honnête, elle sort de son comptoir et vient fouiller mes affaires dans mes sacs et prend le fromage et m'emmene à une caisse pour payer le fromage oublié par la caissière mon conjoint lui dit c'est une erreur de la caissière, elle nous répond la personne de la caisse centrale oui l'erreur est humaine, maintenant vous payés mon conjoint à refuser car il n' a pas faire un chèque juste pour 2Euros89!!!

Pas d'excuses et elle a repris le fromage!

Est ce qu'elle a le droit de fouiller dans nos sacs à courses vu que nous sommes sortis de caisse et c'est moi qui suis je aller à la caisse centrale ?

Et elle a le droit de faire payer une erreur de la caissiere ?

Quel recours écrire à la direction du magasin de mon mécontentement ?

Car dans tout ça, j'ai des produits qui se sont décongelés le temps de rentrer chez nous !

Merci.Cordialement.